

1. Identification

Identificateur de produit	ZRC Zero-VOC Water-Based Galvanizing Compound - Liquid Component	
Autres moyens d'identification		
Code du produit	40002 - 40003	
Usage recommandé	Protection du fer et de l'acier contre la corrosion.	
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur		
Fournisseur/fabricant	ZRC Worldwide	
Adresse	145 Enterprise Drive, Marshfield, MA 02050	
Téléphone	781-319-0400	
Téléphone d'urgence (CHEMTREC)	703-527-3887 CCN15781	
E-mail	info@zrcworldwide.com	

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 2
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Avertissement
Mention de danger	Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseil de prudence	
Prévention	Se laver soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Intervention	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).
Renseignements supplémentaires	Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Acide silicique, sel de lithium		12627-14-4	10-15

Remarques sur la composition Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume. Les composants non répertoriés sont soit non dangereux pour la santé ou inférieurs aux limites à déclarer.

4. Premiers soins

Inhalation En cas de symptômes, sortir au grand air. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

Contact avec les yeux Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Laver les yeux soigneusement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeur et des douleurs.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Traiter de manière symptomatique.

Informations générales En cas d'accident ou de malaise, demander immédiatement un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible).

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Eau. Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO₂).

Agents extincteurs inappropriés Aucune restriction connue.

Dangers spécifiques du produit dangereux Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

Risques d'incendie généraux Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Porter un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Absorber le déversement avec une matière sorbante inerte adaptée comme le sable ou l'argile, puis placer dans un récipient à déchets adapté.

Déversements importants : Nettoyer la zone avec de l'eau. Traiter le ruissellement selon les règlements environnementaux applicables se rapportant aux égouts, aux cours d'eau et aux eaux souterraines, en endiguant si besoin est.

Précautions relatives à l'environnement Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Conserver hors de la portée des enfants. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Gardez le contenant fermé. Conserver à l'écart de matières incompatibles. La température d'entreposage idéale s'étend de 0 à 43 °C (32 à 109 °F).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de lithium (CAS 1310-65-2)	Plafond	1 mg/m ³

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Hydroxyde de lithium (CAS 1310-65-2)	STEL	1 mg/m ³

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition Suivre les procédures standard de surveillance.

Contrôles d'ingénierie appropriés Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Porter des lunettes de protection approuvées. En cas de travail provoquant des éclaboussures, il faudra porter un écran facial.

Protection de la peau

Protection des mains Porter des gants de protection. Il faut savoir que le liquide peut pénétrer les gants. Il est conseillé de changer souvent. Le fournisseur de gants peut recommander des gants appropriés.

Autre

Porter des gants résistants aux produits chimiques, des bottes et des vêtements de protection appropriés au risque d'exposition. Contacter le fabricant des gants pour toute information spécifique.

Protection respiratoire Utiliser l'équipement de protection approprié.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Liquide laiteux.
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Blanc.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	100 °C (212 °F)
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'évaporation	> 1 (Acétate de butyle=1)
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) Non disponible.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	17.5 mm Hg (25 °C / 77°F)
Densité de vapeur	0.67 (25 °C / 77°F)
Densité relative	1.19 (H ₂ O = 1)
Solubilité	
Solubilité (eau)	Totalement soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	200 mPa·s (25 °C / 77°F)
Autres informations	
Masse volumique apparente	9.9 lb/gal
Propriétés explosives	Non explosif.
COV	0 g/l

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Stable dans des conditions normales.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles. Gel. Températures élevées.
Matériaux incompatibles	Oxydants forts, acides forts et bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Dans des conditions normales d'utilisation prévue, ce produit ne devrait pas présenter un danger par inhalation.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion	Aucun effet nocif connu en cas d'ingestion de quantités susceptibles d'être ingérées accidentellement.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeur et des douleurs.
--	--

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.
-----------------------	---

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Hydroxyde de lithium (CAS 1310-65-2)		
<u>Aiguë</u>		
Orale		
DL50	Rat	210 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire	Non classé.
Sensibilisation cutanée	Non un sensibilisateur de la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé.
Cancérogénicité	Non classé.
Toxicité pour la reproduction	Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.
Danger par aspiration	Non classé.
Effets chroniques	Non classé.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.
Persistance et dégradation	Aucune donnée disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Ce produit n'est pas présumé bioaccumulable.
Mobilité dans le sol	Ce produit est complètement soluble dans l'eau et se dispersera dans le sol.
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués par l'utilisateur, en fonction de l'application proposée pour le produit.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale.
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC Sans objet.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux**Convention de Stockholm**

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication	12-Juin-2017
Date de la révision	-
Version n°	01
Autres informations	La classification des dangers environnementaux et pour la santé est dérivée d'une combinaison de méthodes de calculs et de données d'essai, si disponible.
Références	ACGIH ÉTATS-UNIS. Monographies du CIRC sur les expositions en milieu de travail aux agents chimiques s Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérigènes ACGIH - Documentation des valeurs limites d'exposition et des indices biologiques d'exposition ESIS (Système européen d'information sur les substances chimiques) HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérigénicité
Avis de non-responsabilité	Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.